

TELECOM MOBILE/MOBILIS
DIRECTION REGIONALE D'ALGER
SDAG/LOG

Alger le 22/04/2025

Objet : AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la réglementation du code des marchés interne ATM Mobilis, la Direction Régionale d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation : N°003/ATM/DRA/SDAG/LOG/2025.

La Prestation de maintenance d'entretien des véhicules multimarques de la Direction Régionale d'Alger ainsi que la fourniture et le remplacement des pièces défectueuse pour les wilayas suivantes : Alger-Tipaza-Blida-Boumerdes-Bouira-Tizi Ouzou.

Qu'a l'issue de l'évaluation technique et financière des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le contrat est attribué provisoirement a :

Le Prestataire SARL AUTO KAM.

Tout soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la Direction Régionale d'Alger dans un délais de Huit (08) jours a compté de la date de publication du présent avis sur la plateforme conformément au règlement en vigueur.



Djilali BOUHADIBA
Directeur Régional